

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

Comité de Pilotage de la SNDSR

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE

AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

NRSDS Steering Commitee

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE SEMENCES DE RIZ (SNDSR)

CAMEROUN

Version de Mars 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	5
Acronymes et Abréviations.....	6
Résumé Exécutif.....	8
CHAPITRE 1	10
INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE 2	13
ETAT DES LIEUX : REVUE DU SECTEUR RIZ.....	13
2.1- Historique	13
2.2- Potentialités.....	14
2.2.1- Ressources biophysiques	14
2.2.2- Ressources humaines	16
2.2.3- Cadre institutionnel	17
2.2.4- Le cadre législatif et réglementaire	19
2.2.5- Opportunités de marché.....	23
2.2.6 - Allocation Budgétaire pour la production de semences	25
2.3 – Les Contraintes.....	26
2.3.1- Législation, Institution, Politiques, Contrôle et Certification.....	26
2.3.2- Développement des variétés et production des semences	28
2.3.3- Commercialisation, offre, distribution, Accès ;.....	30
2.4 - Opportunités et Menaces	31
2.4.1 - Opportunités.....	31
2.4.2 - Menaces.....	31
2.5 - Récapitulatif.....	31
2.6 - Conclusion.....	34
CHAPITRE 3	35
VISION, OBJECTIFS ET STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDSR	35
3.1 - Vision.....	35

3.2 - Objectif global.....	35
3.3 - Objectifs spécifiques.....	35
3.4 - La mise en œuvre.....	35
3.4.1 - La réalisation des Objectifs spécifiques.....	35
3.4.2 - Les structures de mise en œuvre.....	37
CHAPITRE 4	39
DETERMINATION DES OBJECTIFS, IDENTIFICATION DES GAPS ET DEFINITIONS DES PRINCIPES STRATEGIQUES.....	39
4.1 - Détermination des Objectifs et Identification des Gaps.....	39
4.2 - Principes stratégiques.....	46
4.3 - Le Cadre de financement.....	46
CHAPITRE 5	47
INTERVENTIONS	47
5.1-Législation, Institutions, Politiques, Contrôle et Certification.....	49
5.2- Développement des variétés et la production des semences.....	51
5.3 - Commercialisation, offre, distribution, accès	54
Références	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Estimation des superficies par écologie en exploitation	14
Tableau 2: Variétés cultivées et Acteurs de la chaîne d’approvisionnement en semence.....	15
Tableau 3: Ressources humaines impliquées dans la recherche.....	17
Tableau 4 : Ressources humaines impliquées dans l’inspection des champs semenciers	17
Tableau 5 : Institutions et/ou Départements responsables de la production des semences de riz, inspection et fournitures/offres	18
Tableau 6: Standard de pureté variétale.....	21
Tableau 7: Procédures et Méthodes d’inspection des parcelles de semences	22
Tableau 8: Procédures et Méthodes d’inspection des semences récoltées / moissonnées	23
Tableau 9: Production des semences de riz de 2010 à 2013	25
Tableau 10: Budget pour la production de semences (2010 – 2013)	26
Tableau 11 : Etat actuel du système de production des semences.....	30
Tableau 12 : Les potentialités, faiblesses, opportunités et menaces du secteur rizicole au Cameroun. 32	
Tableau 13 : Responsables de la production des différentes catégories des semences	36
Tableau 14:Entités/Acteurs et leurs rôles	37
Tableau 15 : Ecologie Pluviale - Superficie totale 279 000 ha (SNDR) dont 252 000 ha utilisant les semences de qualité en 2018.....	41
Tableau 16 : Ecologie de Bas Fond - Superficie 30 000 ha (SNDR) dont 15 000 ha utilisant les semences de qualité en 2018.....	42
Tableau 17 : Ecologie Irriguée - 33 000 ha (SNDR) dont 29 700 ha utilisant les semences de qualité en 2018	42
Tableau 18 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture pluviale	44
Tableau 19 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture bas fond ...	44
Tableau 20 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture irriguée	45
Tableau 21 : Les gaps en ressources humaines	46

LISTE DES FIGURES

Figure 1: LES DIFFERENTES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DU CAMEROUN	12
Figure 2: Evolution de la production et la consommation du riz au Cameroun	24
Figure 3: Evolution estimative du taux d'accroissement de l'utilisation des semences certifiées de riz....	40

Acronymes et Abréviations

ATA : Agent Technique d'Agriculture

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CFC: Common Fund for Commodities

CONSOV : Conseil National des Semences et des Obtentions Variétales

DEPC : Direction des Etudes, des Programmes et de la Coopération

DESA : Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles

DDA : Direction du Développement de l'Agriculture

DG : Directeur Général

DOPA : Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui aux Exploitations Agricoles

DRCQ : Direction de la Réglementation et du Contrôle de la Qualité des intrants agricoles

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

FPRIA : Ferme Pilote de la Riziculture Irriguée d'Avagane

Ha : Hectare

INS : Institut National des Statistiques

IRAD: Institut de Recherche Agricole pour le Développement

Kg: Kilogramme

MINADER: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Msc: Master of Sciences

NERICA: New Rice for Africa

NC: Notes Conceptuelles

NRDS: National Rice Development Strategy

OP: Organisations Paysannes

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OSC : Organisations de la Société Civile

PADFA: Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles

PDDAA: Programme de Développement Détaillé de l'Agriculture Africaine

PNIA: Plan National d'Investissement Agricole

PRODERiP: Projet de Développement de la Riziculture Pluviale de Plateau en Zone de Forêt à Pluviométrie Bimodale

PVS : Participatory Varietal Selection

SEMRY : Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua

SG: Secrétaire Général

SNDR: Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rizicole

SNDSR: Stratégie Nationale de Développement de la filière Semences de Riz

SSSR4D: Sustainable Seed Systems Research for Development

TA: Technicien d'Agriculture

TF: Task Force

TSA: Technicien Supérieur d'Agriculture

UNVDA: Upper Noun Valley Development Authority

Résumé Exécutif

Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a érigé le riz en filière stratégique dont le développement doit faire l'objet d'efforts accrus de la part du MINADER. C'est à ce titre que le développement de la filière riz qui occupe quelques 145 000 exploitants agricole (principalement les femmes et les jeunes) et dont il était estimé en 2011 qu'ils produisaient 174 000 tonnes de paddy sur 155 000 ha cultivés figure en bonne place dans le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) élaboré en Avril 2014 dans le cadre de la mise en œuvre au Cameroun du programme de développement détaillé de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

Les efforts à fournir pour le développement de la filière riz auront pour cadre la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) élaborée en 2009 avec le concours des partenaires au développement de la riziculture regroupés dans l'initiative Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD). La SNDR fait ainsi depuis son élaboration l'objet d'un certain nombre d'initiatives de mise en œuvre appelées à se multiplier. Parmi ces initiatives figure en bonne place le Projet de développement de la Riziculture de Plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale (PRODERiP), projet de coopération technique bénéficiant du soutien de l'agence japonaise de coopération au développement international (JICA) dont l'ambition initiale était d'accroître le nombre de participants de la riziculture pluviale de plateau dans les Régions du Centre du Sud et de l'Est.

Le PRODERiP s'est rapidement confronté à la qualité des semences disponibles sur le marché et a dû se résoudre à en produire lui-même pour ses besoins de vulgarisation.

En cohérence avec le thème de la conférence annuelle 2012 des responsables centraux et extérieurs du MINADER qui était « la promotion de la mécanisation agricole et de la semence comme enjeux de la campagne agricole 2013 », des ressources publiques internes additionnelles ont été mises à disposition du PRODERiP pour la production de semences de riz de qualité à l'intention des potentiels riziculteurs de l'ensemble des régions du pays. Afin d'assurer la durabilité des effets de l'activité, il est apparu nécessaire de mener des enquêtes dans l'ensemble des régions pour un état des lieux sur lequel devait se fonder la stratégie de production des semences de riz. Les résultats des enquêtes ont été discutés dans plusieurs ateliers multi acteurs selon la méthodologie proposés par le Secrétariat de la CARD dont l'initiative ad hoc a été mise à profit pour la production du présent document de stratégie validé finalement en mars 2015 lors d'un ultime atelier multi-acteurs.

La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), en fixant les objectifs de production nationale du riz jusqu'en 2018 ; avait identifié parmi les contraintes à lever pour atteindre ces objectifs, la disponibilité insuffisante de semences de bonne qualité.

La Stratégie Nationale de Développement de la filière Semences Riz (SNDSR) est de ce fait en cohérence avec la SNDR dont elle découle. Ceci étant, l'objectif global de la SNDSR est d'assurer la disponibilité des semences de qualité à la majorité de producteurs de riz à l'horizon 2018.

Les interventions prévues dans le cadre de la SNDSR tiennent compte aussi bien des potentialités que des contraintes liées à la filière semences riz au Cameroun. Elles recherchent la mise en place d'un système semencier fort qui tienne compte des effets du changement climatique en vue de relever la production locale et contribuer à la diminution des importations de riz.

Ces interventions s'organisent en quatre axes stratégiques à savoir :

- Le renforcement des capacités des acteurs ;
- La structuration des acteurs de la filière ;
- La production des semences de qualité et ;
- La facilitation de l'accès aux semences de qualité ;

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Considéré comme l’Afrique en miniature, le Cameroun comporte une grande diversité de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques qui sont regroupées en entités régionales ou zones agro écologiques distinctes. Il comporte aussi d’abondantes ressources foncières encore largement sous exploitées ; un fort potentiel de terres irrigables estimé à environ 240 000 ha, des populations rurales très entreprenantes et dynamiques et une position géographique hautement stratégique.

Mieux que les autres pays de la sous région CEMAC dont les populations, peu nombreuses, sont essentiellement concentrées dans deux ou trois villes, le Cameroun dispose d’une population de plus de 20 millions d’habitants répartie entre les zones rurales et urbaines et bénéficie des conditions naturelles très favorables à la production agricole. Tous ces atouts font du Cameroun aujourd’hui, le grenier de la sous région de l’Afrique centrale. De ce fait, le défi de la sécurité alimentaire du pays ne concerne pas seulement le niveau national, mais aussi le niveau sous régional pour lequel l’insécurité alimentaire peut conduire à une instabilité sociale.

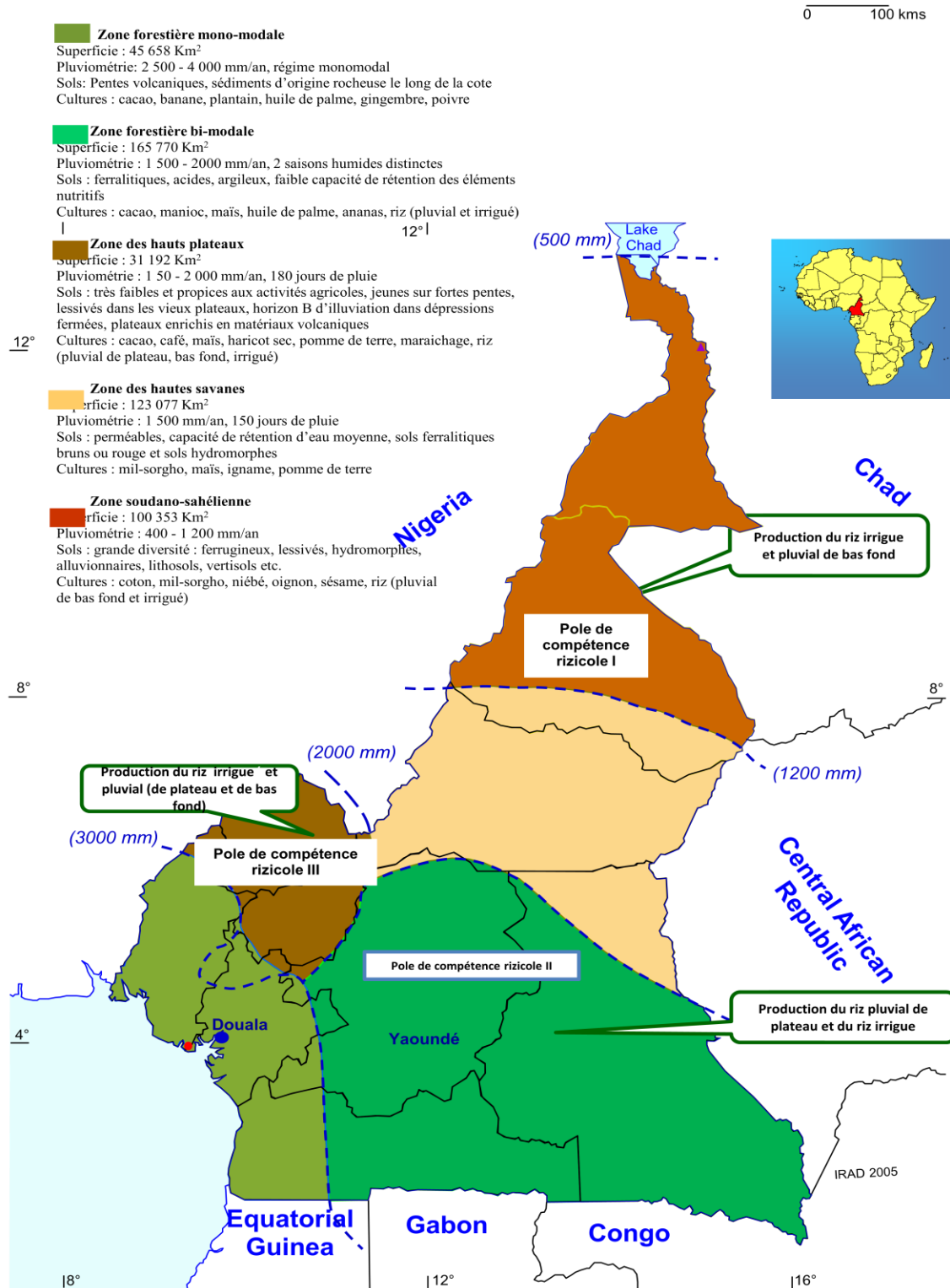
L’objectif global du secteur rural tel que défini dans le DSCE est de faire du Cameroun une puissance agricole sous régionale où le secteur agricole est un moteur de l’économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations dans un souci de développement durable, respectueux de l’environnement. Dans cette optique, le Gouvernement s’est doté d’une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) dont l’un des objectifs majeurs est l’accélération de l’accroissement des productions agricoles qui contribuera à relever ce défi. L’atteinte de ces objectifs passe par la mise en œuvre de quatre programmes:

- l’amélioration de la productivité et la compétitivité agricole ;
- la modernisation des infrastructures et les facteurs de production ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- la gouvernance et l’appui institutionnel dans le secteur agriculture et développement rural.

Dans le but d'augmenter la production agricole et d'assurer la sécurité alimentaire, le Cameroun entend appuyer à court et moyen termes, le développement des filières stratégiques. Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a classé le riz parmi les filières stratégiques, ce qui a amené, dans le cadre de l'initiative Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) validée en 2009. Cette filière a été retenue parmi les filières stratégiques identifiées dans le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) élaboré en Avril 2014 dans le cadre de la mise en œuvre au Cameroun du Programme de Développement Détaillé de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

Le développement du secteur va contribuer à la professionnalisation (entreprenariat) des acteurs de la filière semences riz, à la création des emplois et à la croissance économique. L'utilisation de semences de qualité issues des variétés améliorées augmente la productivité et la compétitivité des filières agricoles. D'où la nécessité de développer une stratégie du secteur semence riz.

Figure 1: LES DIFFERENTES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DU CAMEROUN



Source : Plan Stratégique 2012 IRAD et 'Rice Development Hubs for Cameroon' 2012.

CHAPITRE 2

ETAT DES LIEUX : REVUE DU SECTEUR RIZ

2.1- Historique

Le riz fait partie des aliments de base des populations rurales et urbaines du Cameroun. La demande nationale a été estimée en 2009 à 300 000 tonnes couvertes à 80% par les importations (FAOSTAT, 2010). D'après la dernière enquête de consommation auprès des ménages (ECAM 3, 2007), la consommation moyenne de riz par tête d'habitant au Cameroun en 2007 était estimée à 37,3 kg en milieu urbain, 19,4 kg en milieu rural et 25,7 kg par habitant en moyenne nationale. Selon les données sur les importations en 2013, environ 150 milliards de FCFA ont été consacrés aux importations de riz dans le budget alimentaire des ménages contre 112 milliards FCFA en 2001 (INS, 2014), soit un accroissement d'environ 4% par an.

La riziculture occupe quelques 145 000 exploitants agricoles (principalement les femmes et les jeunes) qui produisent environ 174 000 tonnes de paddy cultivées sur 155 000 ha (MINADER, 2011). Le secteur rizicole couvre actuellement 18 420 ha de périmètres irrigués (13 820 ha aménagés dans le périmètre de la SEMRY dans l'Extrême-Nord, 2 900 ha pour l'UNVDA au Nord-Ouest, 200 ha à l'Ouest et 1500 ha de petits périmètres traditionnels) et le reste est localisé au niveau des plateaux et dans les bas-fonds insuffisamment inventoriés (Mbaw plains, Ntui, Ebolowa, Akwaya, Tonga-Makénéne, Akonolinga, Batouri etc.). La transformation et la commercialisation sont assurées respectivement par quelques petites unités de décorticage et des intermédiaires. Les principaux bassins de production sont éloignés des grands centres de consommation (Yaoundé et Douala). Par conséquent, une grande partie de la production est absorbée par les pays voisins (Nigeria, Tchad, RCA etc.) adjacents aux zones de production.

Dans la région de l'Extrême Nord qui produit environ les 2/3 du riz national, on estime à 180 000 le nombre de personnes vivant directement des activités rizicoles constitué de 27000 ménages et 3 000 acteurs des autres maillons de la chaîne de valeur (ouvriers agricoles, commerçants, détaillants, transporteurs, décortiqueurs, fournisseurs d'intrants, vendeurs d'emballage, etc.).

2.2- Potentialités

Le Cameroun regorge des potentialités énormes rizicoles à savoir : ressources biophysiques diversifiées, un cadre institutionnel et législatif établis, ressources humaines, les organisations paysannes dynamiques et l'existence des marchés.

2.2.1- Ressources biophysiques

2.2.1.1 -Écologies

Avant l'année 2008, la riziculture irriguée et celle de bas fond étaient les plus pratiquées au Cameroun, principalement dans les zones de Yagoua, Maga, Lagdo, la vallée de Menchum, et les plaines de Ndop, de Mbaw et de Mbo. Actuellement avec l'introduction de la gamme des variétés NERICA et l'itinéraire technique de production du riz pluvial, on enregistre de nombreuses localités constituant des bassins émergents pour la production du riz (Nanga Eboko, Ebolowa, Galim, Batouri, Akono etc.). Il existe également un potentiel pour la production du riz de mangrove non exploité. Le tableau 1 présente une estimation des superficies par écologie en exploitation.

Tableau 1 : Estimation des superficies par écologie en exploitation

Types d'écologies	Estimation des Superficies emblavées (ha)	Pourcentage par rapport à la superficie totale (%)
Irriguée	20 000	13
Bas fond	30 000	19
Pluvial	105 000	68
TOTAL	155 000	100

Source : Adapté des Statistiques Agricoles du MINADER, 2011.

2.2.1.2- Matériel végétal

Le Cameroun dispose d'un potentiel génétique de près de 150 accessions de riz en maintenance. Cependant, une cinquantaine de variétés est cultivée par les producteurs (RICESTAT Cameroon, 2011). Le tableau 2 présente les variétés significativement adoptées ~~avec une~~ et l'assignation des rôles des différents acteurs.

Tableau 2: Variétés cultivées et Acteurs de la chaîne d’approvisionnement en semence

Activités	Variétés cultivées	Acteurs	Rôles joués	Destinations
Développement / Production/ approvisionnement Semences souches	NERICA 3	IRAD, PRODERiP	Maintenance	Conservation
	NERICA2	IRAD, PRODERiP	Maintenance	Conservation
	NERICA 8	IRAD, PRODERiP	Maintenance	Conservation
	NERICA 9	IRAD, PRODERiP	Maintenance	Conservation
	NERICA - L -60	IRAD	Maintenance	Conservation
	NERICA - L - 42	IRAD	Maintenance	Conservation
	NERICA - L -56	IRAD	Maintenance	Conservation
	NERICA - L -36	IRAD	Maintenance	Conservation
	ITA 300	IRAD	Maintenance	Conservation
	IRAT112	IRAD	Maintenance	Conservation
	SEBOTA	IRAD, SODECOTON	Maintenance	Conservation
	Tox 3145	IRAD	Maintenance	Conservation
	IR46	IRAD, SEMRY	Maintenance	Conservation
Production/ approvisionnement semences pré-base	NERICA 3	IRAD, PRODERIP	Production	Auto-utilisation
	NERICA2	IRAD, PRODERIP	Production	Auto-utilisation
	NERICA 8	IRAD, PRODERIP	Production	Auto-utilisation
	NERICA 9	IRAD, PRODERIP	Production	Auto-utilisation
	NERICA - L -60	IRAD	Production	Auto-utilisation
	NERICA – L -42	IRAD	Production	Auto-utilisation
	NERICA - L -56	IRAD	Production	Auto-utilisation
	NERICA - L -36	IRAD	Production	Auto-utilisation
	ITA 300	IRAD	Production	Auto-utilisation
	IR 46	SEMRY	Production	Auto-utilisation
	IRAT112	IRAD	Production	Auto-utilisation
Production/ approvisionnement semences de base	NERICA 3	IRAD, PRODERiP, CRPA	Production et distribution	Auto-utilisation et distribution
	NERICA2	IRAD, PRODERiP, CRPA	Production et distribution	Auto-utilisation et distribution
	NERICA 8	IRAD, PRODERiP, CRPA	Production et distribution	Auto-utilisation et distribution
	NERICA 9	IRAD, PRODERiP, CRPA	Production et distribution	Auto-utilisation et distribution
	NERICA - L -60	IRAD	Production et distribution	Distribution

	NERICA L42	IRAD	Production et distribution	Distribution
	NERICA - L -56	IRAD	Production et distribution	Distribution
	NERICA - L -36	IRAD	Production et distribution	Distribution
	IR46	SEMRY	Production et distribution	Auto-utilisation
	ITA300	IRAD	Production et distribution	Distribution
	IRAT112	IRAD	Production et distribution	Distribution
Production semences certifiées	NERICA 3	OP, Fermes Semencieres	Production et distribution	Distribution
	NERICA2	OP, Fermes Semencieres	Production et distribution	Distribution
	NERICA 8	OP, Fermes Semencieres	Production et distribution	Distribution
	NERICA - L -60	OP	Production et distribution	Distribution
	NERICA L42	OP	Production et distribution	Distribution
	NERICA - L -56	OP	Production et distribution	Distribution
	NERICA - L -36	OP	Production et distribution	Distribution
	Tox 3145	UNVDA, OP	Production et distribution	Distribution
	ITA 222	OP, UNVDA	Production et distribution	Distribution
	IR46	SEMRY	Production et distribution	Distribution
	ITA300	OP	Production et distribution	Distribution

Source: Compilé de l'enquête secteur semencier rizicole (PRODERiP), 2013.

NB : Les fiches descriptives des variétés NERICA, Tox3145, ITA300 et IR46 ont été établies en vue de leur inscription dans le catalogue national des variétés.

2.2.2- Ressources humaines

Dans le sous secteur semencier rizicole, le Cameroun dispose de ~~une~~ ressources humaines impliquées dans la recherche, l'inspection, la vulgarisation, la production et la distribution. Les données sur les ressources humaines actives dans la recherche sont récapitulées dans le tableau 3.

Tableau 3: Ressources humaines impliquées dans la recherche

	Effectif du personnel technique	Capacité du personnel technique		Superficies de terres couvertes par le personnel technique	Zone géographique couverte
		Connaissance	Expérience		
<i>Chercheurs</i>	9	PhD et Msc	2-20 ans	2-5 ha	4 zones agro-écologiques sur 5
<i>Techniciens</i>	2	TSA, ATA	1-5ans	2-5 ha	4 zones agro-écologiques sur 5
<i>Travailleurs/Ouvriers</i>	100 (20 travailleurs et 80 ouvriers)	TSA,TS, ATA	1-20 ans	2-5 ha	4 zones agro-écologiques sur 5

Pour l'inspection des parcelles, le tableau 4 présente les ressources humaines impliquées.

Tableau 4 : Ressources humaines impliquées dans l'inspection des champs semenciers

	Nombre d'inspecteurs	Capacité des inspecteurs		Superficies de terres couvertes par chaque inspecteur	Zones géographiques couvertes par chaque inspecteur	Moyens de transport (avec Remarques)	Budget par inspecteur (avec Remarques)
		Connaissance (avec remarques)	Expérience (avec remarques)				
Semences de base	20	50% des effectifs	25% des effectifs	1-2ha	01	Motocyclettes ou véhicules pick up, carburant	30000 F perdiem, 15000F carburant,
Semences certifiées	20	50% des effectifs	25% des effectifs	2-10ha	01	Motocyclettes ou véhicules pick up, carburant	30000 F perdiem, 15000F carburant,

2.2.3- Cadre institutionnel

La politique semencière du Cameroun définit et attribue les rôles aux différents intervenants ou institutions. Dans la mise en œuvre de cette politique, en matière de recherche, l'IRAD est chargé de la création, l'introduction des variétés, la maintenance des dites variétés et la

production des semences de base. Quant à la vulgarisation, elle est attribuée au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le secteur privé. Au niveau du contrôle et de certification des semences, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est chargé de la mise en œuvre de la loi semencière et ses textes subséquents. Le secteur privé est impliqué dans la multiplication des semences de catégorie certifiées et de la distribution. Le tableau 5 indique les institutions et leurs rôles dans le secteur semencier rizicole.

Tableau 5 : Institutions et/ou Départements responsables de la production des semences de riz, inspection et fournitures/offres

Domaines d'intervention	Activités	Nom des institutions	Rôles/ Responsabilité	Législations/ Politiques déterminant la responsabilité	Remarques
De façon générale	Production	SEMRY; UNVDA	Production, distribution et Encadrement,	Décret et contrat plan	Distribution restreinte aux membres de la SEMRY
		PRODERIP	Production, distribution et encadrement	Convention	Production et distribution de manière ponctuelle
		IRAD	maintenance et conservation des souches, Production et distribution	Décret	D'autres structures maintiennent certaines variétés
		Fermes semencières du MINADER	Production	Décret, Document de stratégie nationale de développement semencière	
		Producteur individuel	Production et distribution de semences	Loi semencière et SNDS	
		ORGANISATIONS PAYSANNES	Production et commercialisation	Loi sur les COOP/GIC 1992. Loi semencière.	
	Inspection	MINADER/DRCQ	Inspection, contrôle et certification	Loi semencière	
	Offre/	SEMRY, UNVDA,		textes et	

	distribution	IRAD, OP		réglementation déterminant leurs missions	
Semences Souches	Acquisition	IRAD et obtenteurs	Conservation et maintenance	Document de Politique semencière	Intervention ponctuelle de PRODERiP
Semences de pré-base	Production	IRAD et obtenteurs	Production	Document de Politique semencière	Intervention ponctuelle de PRODERiP
	Contrôle	IRAD	Contrôle interne	Document de Politique semencière	Pour assurer la traçabilité
Semences de base	Production	IRAD, SEMRY, Fermes semencières du MINADER (PRODERiP)	Formation des semenciers privés et publics dans la production de semences de base	Document de Politique semencière	
	Inspection	DRCQ	Contrôle et certification	La loi semencière	La capacité en inspection et contrôle est faible
	Offre/distribution	IRAD, Fermes semencières (PRODERiP)	Distribution	Document de Politique semencière	
Semences certifiées	Production	OP, SEMRY, UNVDA	Production	Document de Politique semencière	Production ponctuelle par PRODERiP dans les Fermes semencières
	Inspection	DRCQ	Contrôle et certification	La loi semencière	La capacité en inspection et contrôle est faible
	Offre/distribution	OP, SEMRY, UNVDA	Distribution	Document de Politique semencière	Intervention ponctuelle de PRODERiP

2.2.4- Le cadre législatif et réglementaire

Sur les plans législatif, politique et institutionnel relatifs au secteur Semences, le Cameroun a élaboré et adopté un ensemble d'instruments : loi semencière, le CONSOV, la SNDR, les textes et règlements etc. avec une vision globale décrite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Le Cameroun a mis en place des structures qui réglementent et contrôlent les activités de production des différentes catégories de semences.

Les lois et textes existants relatifs au secteur semences de riz sont les suivants :

- La loi N°2001/014 du 23 Juillet 2001 relative à l'activité semencière ;
- Le décret N°2005/153 du 04 Mai 2005 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National des Semences et Obtentions Végétales ;
- Le décret N°2005/3090/PM du 29 Aout 2005 fixant la qualité et les missions des agents assermentés chargés du contrôle et de la certification des semences ;
- Le décret N°2005/3091/PM du 29 Aout 2005 fixant les modalités de production, de contrôle de qualité et de commercialisation des semences ;
- Arrêté conjoint N°380/MINADER/MINCOMMERCE du 07 Aout 2006 portant cahier de charges de production, d'importation et de commercialisation des semences et plants ;
- Arrêté conjoint N° 381/MINADER/MINCOMMERCE du 07 Aout 2006 fixant les normes générales de traitement chimique, de stockage, d'emballage et d'étiquetage des semences ;
- Décision No 540/MINADER/SG/DRCQ/SDRSQV du 07 Septembre 2006 portant homologation des règlements techniques officiels de la production, du contrôle et de la certification des semences de quelques céréales (maïs composite, maïs hybride, riz et sorgho a pollinisation libre).

Contrôle de Qualité, Procédures et Méthodes d'inspection des parcelles de semences

Les contrôle et inspection des semences de riz ainsi que leur commercialisation sont assurés par le MINADER à travers la Direction en charge de la Réglementation et du Contrôle de la Qualité des intrants agricoles (semences de base et certifiées) et ses démembrements au niveau régional. Ce ministère dispose d'un laboratoire national et 10 laboratoires régionaux. Les tableaux 6, 7 et 8 présentent les standards de pureté génétique des catégories de semences (pré-base, base et certifiées), ainsi que les procédures et méthodes d'inspections des parcelles de semences.

Tableau 6: Standard de pureté variétale

Catégorie de semences	Norme standard de pureté
Semences (souches)	Non déterminé
Semences pré-base	999‰
Semences de base	999‰
Semences certifiées	998‰

La méthode de délimitation des sous-parcelles à inspecter est faite au hasard. Les procédures et méthodes d'inspection des parcelles de semences sont les suivantes :

- Vérification de la source du matériel végétal : semences de base
- Identification de la variété à travers sa description et vérification de la conformité des traits génétiques phénotypiques liés à la description (tolérance 0,3 pour mille pour hors-types)
- Niveau d'incidence des maladies transmissibles par les semences
- Enquêtes sur précédents culturaux
- Epuration par comptage des séries (taux de germination >85%, pureté spécifique <0,5%, humidité des semences <12%)

Tableau 7: Procédures et Méthodes d'inspection des parcelles de semences

	Organisations/ institutions en charge de l'inspection	Fréquence et chronométrage des inspections/ contrôle	Eléments pour l'inspection/contrôle	Méthodes d'inspection / contrôle	Norme standard de qualité pour l'inspection/contrôle
Semences souches	IRAD	(contrôle interne)	Les semences souches ne font pas l'objet d'inspection, elles restent sous le contrôle de l'obteneur.		
Semences pré-base	MINADER/ IRAD	03 fois/cycle de culture pour la traçabilité	Vérification de la source du matériel végétal souche	-id-	Norme déterminée par l'obteneur
			Identification de la variété à travers sa description	-id-	Conformité des traits génétiques phénotypiques
			Epuration	Examen par panicule/ligne	Tolérance 0% pour hors-types et plants malades
			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0% pour hors-types et plants malades
Semences de base	MINADER	03 fois/cycle de culture	Vérification de la source de semences de pré-base	Facture d'achat de semences	-id-
			Identification de la variété à travers sa description	Conformité à la fiche descriptive	Conformité des traits génétiques phénotypiques
			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0%
			Epuration	Comptage des séries et détermination du taux de pollution	Tolérance 3‰
Semences certifiées	MINADER	03 fois/cycle de culture	Vérification de la source de semences de base	Facture d'achat de semences de base et étiquettes blanches	-id-
			Identification de la variété à travers sa description	Conformité à la fiche descriptive	Conformité des traits génétiques phénotypiques
			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0%
			Epuration	Comptage des séries	Tolérance 3 ‰

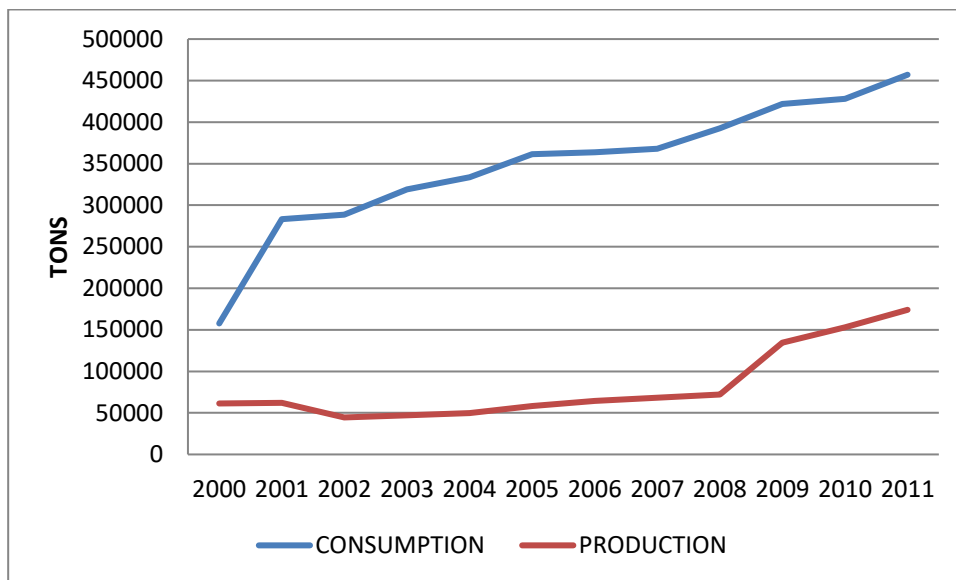
Tableau 8: Procédures et Méthodes d'inspection des semences récoltées / moissonnées

	Organisation s/ institutions en charge de l'inspection	Fréquence et chronométrage des inspections	Eléments pour l'inspection	Méthodes d'inspection	Norme standard de qualité pour l'inspection
Semences souches	IRAD et Chercheurs	Les semences souches ne font pas l'objet d'inspection, elles restent sous le contrôle de l'obteneur.			
Semences pré-base	MINADER, IRAD et Chercheurs	01 fois	- Niveau incidence maladies transmissibles par les semences,	- Inspection variétale - Inspection sanitaire - contrôle spécifique	- Conformité des traits génétiques phénotypiques à la description (grains/panicules)
Semences de base	MINADER	01 fois	- Niveau incidence maladies transmissibles par les semences,	- Inspection variétale - Inspection sanitaire - Inspection spécifique	- Epuration (grains/panicules) Seuil max de tolérance 0,1% pour hors-types - Taux germination min. 75% - Pureté spécifique <0,5% - Humidité semences <12%
Semences certifiées	MINADER	01 fois	- Niveau incidence maladies transmissibles par les semences,	- Inspection variétale - Inspection sanitaire - Inspection spécifique	- Epuration (graines/panicules) Seuil max de tolérance 0,2% pour hors-types - Précédent cultural non riz - Taux germination >75% - Pureté spécifique <0,5% - Humidité semences <12%

2.2.5- Opportunités de marché

Malgré de multiples interventions dans le secteur rizicole, l'offre demeure largement faible par rapport à la demande locale. Cette demande ouvre des opportunités de marché pour tout investisseur dans la filière. La figure 2 présente l'évolution de l'offre et de la demande du riz pendant la période allant de 2000 à 2011 au Cameroun.

Figure 2: Evolution de la production et la consommation du riz au Cameroun



Source : FAOSTAT (2014) et MINADER (2011)

L'écart entre la production et la demande peut être comblé à travers l'exploitation optimale des potentialités disponibles du pays, à savoir: les conditions climatiques favorables, les zones agro-écologiques variées, les lois et politiques incitatives, les ressources humaines qualifiées, les organisations paysannes dynamiques, les projets et programmes impliqués dans le secteur riz, etc.

De même, un accent particulier doit être mis sur l'amélioration du sous secteur semencier rizicole au Cameroun. Le tableau ci-dessous présente les catégories et des quantités de semences produites par différentes structures durant la période 2010-2013.

Tableau 9: Production des semences de riz de 2010 à 2013

Semences	Structures	Production totale/ quantité approvisionnée				Remarques
		2013	2012	2011	2010	
Souche (g)	PRODERiP	53	53	29,5	0	En collaboration avec l'IRAD
	IRAD	1000	1000	1000	1000	/
	SEMRY	720	720	nd	nd	En collaboration avec la recherche
Pré-base (kg)	PRODERiP	824	2 700	715,7	0	/
	IRAD	3000	4000	4000	1500	/
	SEMRY	4 160	4 160	nd	nd	/
Base (t)	PRODERiP	2,873	4	0	0	/
	IRAD	60	40	35	35	/
	SEMRY	46	46	46,5	nd	/
Certifiées (t)	PRODERiP	20,63	37,1	4,3	0	/
	SEMRY	421,3	421,3	421,3	nd	Produit les plants en pépinière et les distribuent aux producteurs
	UNVDA	45	43	41	20	/
	OP	nd	834	100	61,5	/

Les acteurs impliqués dans l'approvisionnement en semences de riz sont l'IRAD, les OP, la SEMRY et l'UNVDA. A titre ponctuel on peut mentionner également les fermes semencières et le PRODERiP.

Prix des semences de riz

En général, les prix des semences de riz sont variables suivant les zones agro-écologiques, les saisons et les catégories de semences. En moyenne, le prix du kilogramme de semence de base est de 1000 FCFA et celui des semences certifiées varie entre 300 et 700 FCFA.

2.2.6 - Allocation Budgétaire pour la production de semences

Depuis les dix dernières années, beaucoup d'efforts sont fournis par le gouvernement vers le financement de la relance du secteur semencier. Le tableau 10 indique les allocations budgétaires à la production de semences de riz pendant les quatre dernières années.

Tableau 10: Budget pour la production de semences (2010 – 2013)

Budget en milliers de FCFA				
Type de semence	2010	2011	2012	2013
Semences souches				
Semences pré-base	354	1 106	2 211	2 472
Semences de base	93 029	200 000	208 222	236 540
Semences certifiées	91 935	287 165	-	425 000

Source: Compilé de l'enquête du secteur semencier riz (PRODERiP), 2013. –
Taux de change approximatif : 1 USD = 450 FCFA

Ce budget est appuyé par des mesures incitatives en faveur du secteur semencier. Parmi ces mesures nous pouvons citer le décret N°2005 /169 du 26 Mai 2005 portant création, organisation et gestion du Fonds Semencier. Il s'agit d'un compte spécial du trésor destiné à soutenir financièrement l'activité semencière au Cameroun. Toutefois, pour atteindre les objectifs de la SNDR, une allocation financière spécifique à la filière semencière riz dans ledit fonds est souhaitable.

2.3 – Les Contraintes

2.3.1- Législation, Institution, Politiques, Contrôle et Certification

Les contraintes incluent :

- *Le Non fonctionnement du CONSOV*

Selon les textes, il est chargé :

- De conseiller le gouvernement sur tous les sujets concernant le développement durable de la filière semencière ;
- D'émettre un avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à l'activité semencière ;
- De proposer l'inscription ou la radiation des espèces et variétés au Catalogue officiel des espèces et variétés ;
- D'émettre un avis sur les demandes de soutien financier adressées au Fonds Semencier ;
- D'émettre un avis sur l'introduction dans le territoire national des nouvelles technologies, y inclus les organismes génétiquement modifiés relatifs au matériel végétal.

Du fait de l'irrégularité de ses sessions, les missions qui lui sont assignées ne sont pas accomplies et pourtant il joue un rôle important attendu dans le développement de la filière semencière

- ***La plupart des variétés vulgarisées ne sont pas décrites en vue de leur insertion dans le catalogue officiel des variétés***

Lors des enquêtes de diagnostics régionaux, environ 46 variétés de riz ont été répertoriées pour une production de moins de 200 000 tonnes de paddy. De toutes ces variétés, seules 11 sont décrites et trois d'entre elles inscrites au catalogue de la zone CEMAC. L'absence des descriptions de ces variétés handicape le processus de contrôle et certification des semences.

- ***Insuffisance du personnel chargé des inspections (3 par région pour toutes les cultures)***
- Sur le plan national, on compte 30* inspecteurs/contrôleurs régionaux pour toutes les spéculations pour 500 semenciers déclarés en 2010 et 1105 en 2011. Avec la crise économique et les difficultés y afférentes, le Gouvernement a gelé les recrutements à la Fonction Publique. Le vieillissement et le départ en retraite des contrôleurs/inspecteurs ont conduit à la baisse des effectifs en service.
- ***Manque de formation spécifique au contrôle et à la certification de semences de riz***

Les contrôleurs en service sont en charge de toutes les spéculations. Par ailleurs il n'existe pas un plan de renforcement des capacités du personnel.

Jusqu'en 2008, la production du riz était l'activité de quelques structures para étatiques qui disposaient des services de contrôle interne. Avec l'expansion de l'activité rizicole, le nombre élevé des variétés disponibles et le dynamisme de la recherche variétale, le personnel en charge du contrôle/inspection ne dispose pas des compétences requises pour mener à bien leurs tâches.

(*)En 2014, le pays compte 50 inspecteurs/contrôleurs à la suite du récent recrutement dans la Fonction Publique dont les capacités spécifiques au contrôle de qualité de semences de riz doivent être renforcées.

- ***Moyens logistiques insuffisants (inspection des champs)***

Un seul véhicule par région et très peu de motos, ce qui ne permet pas de travailler efficacement. En outre, la trousse d'inspection des champs semenciers ne contient tout le matériel nécessaire pour le travail (loupe, GPS etc.).

- ***Absence des primes pour les agents en charge du contrôle***

Le paiement des primes est un levier pour la motivation des agents et l'amélioration de la qualité du travail (prime prescrite à l'article 7 du décret N°2005/3090/PM du 29 août 2005 fixant la qualité et les missions des agents assermentés chargés du contrôle et de la certification des semences). Or à ce jour, ces agents ne perçoivent pas de primes.

2.3.2- Développement des variétés et production des semences

Les problèmes suivants sont rencontrés :

- ***Insuffisance de personnel qualifié dans les centres de recherche***

A cause de la crise économique, les instituts de recherche n'ont pas bénéficié du recrutement d'un personnel qualifié. Par ailleurs cet état s'est aggravé avec le départ en retraite du personnel qualifié et l'absence de recyclage du personnel existant. A titre d'illustration parmi le personnel chercheur impliqué dans la filière riz, il n'existe pas de sélectionneur.

- ***Insuffisance de financement pour les travaux de maintenance des variétés de riz.***

S'agissant de la maintenance des variétés de riz, on observe que les pouvoirs publics n'accordent pas assez d'attention à cette activité. Ceci a contribué à la perte de certaines variétés locales et aux incessants recours aux structures de conservation génétiques extérieures.

- ***Insuffisance d'infrastructures de conservation de semences souches***

Depuis le début de la crise économique, les infrastructures de conservation du germoplasme dont disposaient les stations de recherche (Bambui, Maroua, Yaoundé) ne sont plus fonctionnelles à cause du manque de moyens financiers pour leur réhabilitation.

- ***Faible utilisation des semences certifiées (15% des ménages rizicoles)***

Il ressort de l'enquête du diagnostic de base réalisée en 2011 que le taux d'utilisation des semences certifiées est relativement faible (environ 15%). Cette faible proportion d'utilisation des semences certifiées est causée par :

- La méconnaissance des avantages liés à l'utilisation des semences certifiées ;
- Le manque des multiplicateurs des semences dans les bassins de production ;
- La faible activité des services assermentés pour la certification des semences.

- ***Faible implication des structures financières dans la production locale du riz***

Les émeutes de la faim intervenues en février 2008 ont amené les pouvoirs publics à recourir aux importations massives de riz (Thaïlande, Inde, Pakistan...) ; ce qui a eu un impact négatif sur la production locale. On note ainsi un désintéressement des structures financières du fait de la faible compétitivité du riz localement produit.


- ***Insuffisance de professionnalisation et d'organisation des multiplicateurs***


En dehors des institutions telles que la SEMRY et l'UNVDA qui ont développé un système de multiplication des semences de qualité dans les périmètres irrigués, la riziculture pluviale de plateaux et de bas fond ne disposent pas encore d'un réseau des multiplicateurs spécifiques.

Par ailleurs, au niveau de la production des semences certifiées, il existe des conflits de compétence et/ou des rôles entre les structures de production du MINADER et les multiplicateurs privés. Cette situation crée une concurrence déloyale dans le cadre de l'assignation des rôles définis par la politique semencière. En effet, dans la chaîne de production de semences l'IRAD est supposé s'arrêter aux semences de pré-base (G3). Le MINADER et les structures privées compétentes devraient produire les semences de base (G4) et les semences certifiées confiées aux Organisations des Producteurs (OP) et aux multiplicateurs privés. Or actuellement, l'IRAD et le MINADER produisent sur toute la chaîne telle qu'illustré par le tableau 11 suivant.

Tableau 11 : Etat actuel du système de production des semences

Semences souche	Semences de pré-base			Semences de base	Semences certifiées		
	G0	G1	G2		G3	G4	R1
IRAD				IRAD			
	MINADER			MINADER	MINADER		
				OP	OP		

 Situation normale d'après la politique semencière

 Situation actuelle

2.3.3- Commercialisation, offre, distribution, Accès ;

Les problèmes incluent :

- *Le circuit de commercialisation peu organisé*

Ceci résulte du fait des rôles et responsabilités des différents acteurs mal/non définis, de l'absence d'acteurs spécialisés dans la distribution de semences, du manque de structures de conditionnement des semences, d'une faible interaction entre les différents acteurs de la filière, du manque d'un cadre de concertation entre les différents acteurs, du non contrôle des intermédiaires ainsi que d'une mauvaise gouvernance dans le secteur entraînant une compétitivité qui défavorise les semenciers privés. Face à ce problème, on constate aujourd'hui une faible implication du secteur privé dans la filière semence, une mauvaise circulation des informations entre les différents acteurs et l'inexistence d'un système formel de commercialisation.

- *L'insuffisance d'information sur les marchés et l'absence d'un système d'accès aux semences*

Ce problème est lié à l'absence d'un dispositif d'informations sur les prix et la disponibilité des semences, au manque de sensibilisation et de promotion des semences de qualité. En outre, le

conditionnement et l'approvisionnement des semences de riz sont assurées uniquement par un nombre limité d'acteurs où les structures d'Etat prédominent (MINADER, IRAD, UNVDA et SEMRY). La diversité d'intervenants sans une plateforme de concertation entraîne la pratique des prix non uniformes. On observe une absence de planification de la production de semences au niveau national, ce qui entraîne des stocks invendus chez les producteurs privés.

- ***La faible capacité d'offre de semences de pré-base et de base***

Ceci est dû à une insuffisance des chercheurs et du personnel technique impliqué dans la production des semences de riz, au manque d'infrastructures de production, de multiplication, de conditionnement et de conservation des semences. Le manque de planification annuelle entraîne la non maîtrise des quantités de semences mises sur le marché.

2.4 - Opportunités et Menaces

Afin de mieux développer le secteur semencier rizicole au Cameroun, il est important de saisir toutes les opportunités dont il dispose tout en tenant compte des menaces existantes.

2.4.1 - Opportunités

- La demande du riz toujours à la hausse (interne et externe) ;
- L'Existence des politiques gouvernementales et lois favorables ;
- L'Existence des partenaires prêts à collaborer et investir dans le secteur rizicole au Cameroun ; (Japon, Corée, Chine, AFRICARICE, ...)
- L'Existence des conditions favorables pour la production du riz de mangrove.

2.4.2 - Menaces

- Vulnérabilité par rapport aux changements climatiques ;
- Insécurité dans certaines zones.

2.5 - Récapitulatif

Le tableau 12 récapitule les potentialités, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur semencier rizicole au Cameroun.

Tableau 12 : Les potentialités, faiblesses, opportunités et menaces du secteur rizicole au Cameroun

Potentialités	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>-Existence d'une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)</p> <p>-Le Cameroun possède une vaste superficie arable</p> <p>-L'existence de cinq zones agro-écologiques avec différents potentiels pour l'agriculture</p> <p>-La possibilité de produire le riz dans trois écologies : pluviale, bas fond et irriguée</p> <p>-Une population dynamique à plus de 70% agricole</p> <p>-L'existence de quelques initiatives gouvernementales et des partenariats pour le développement de la riziculture au Cameroun</p> <p>-L'existence des fermes semencières étatiques dans toutes les régions</p> <p>-L'existence d'une structure de recherche (IRAD) avec ses services déconcentrés repartis sur toute l'étendue nationale</p> <p>-L'existence d'une unité bien équipée pour le traitement des semences à Yaoundé (au niveau de la DOPA)</p> <p>-Existence des structures de contrôle et de</p>	<p>-Le Non fonctionnement du CONSOV</p> <p>-La plupart des variétés vulgarisées ne sont pas décrites en vue de leur insertion dans le catalogue officiel des variétés</p> <p>-Insuffisance du personnel chargé des inspections ;</p> <p>-Manque de formation spécifique au contrôle et à la certification de semences de riz</p> <p>-Moyens logistiques insuffisants (inspection des champs)</p> <p>-Absence des primes pour les agents en charge du contrôle</p> <p>-Insuffisance de personnel qualifié dans les centres de recherche</p> <p>-Insuffisance de financement pour les travaux de maintenance des variétés de riz.</p> <p>-Insuffisance d'infrastructures de conservation de semences souches</p> <p>-Faible taux d'utilisation des semences certifiées (15% des ménages rizicoles)</p> <p>-Faible implication des structures financières dans la filière riz</p>	<p>-La demande du riz toujours à la hausse (interne et externe)</p> <p>-Existence des politiques gouvernementales et lois favorables</p> <p>-Existence des partenaires prêts à collaborer et investir dans le secteur rizicole au Cameroun -</p> <p>Existence des conditions favorables pour la production du riz de mangrove.</p>	<p>-Vulnérabilité par rapport aux changements climatiques</p> <p>-Insécurité dans certaines zones</p>

<p>certification des semences dans toutes les régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un cadre législatif et réglementaire existant -Présence des variétés adaptées à différentes écologies avec des itinéraires techniques spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de multiplicateurs professionnels dans la production de semences certifiées de riz -Insuffisance du personnel de contrôle et de certification des semences de riz -Insuffisance des infrastructures de production des semences de riz irrigué -Le circuit de commercialisation peu organisé -L'insuffisance d'information sur les marchés et l'absence d'un système d'accès aux semences -La faible capacité d'offre de semences de pré-base et de base 		
---	--	--	--

2.6 - Conclusion

Considérant ~~donc~~ les potentialités et les contraintes liées à la filière semence riz sus mentionnées, pour atteindre l'objectif de la Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rizicole (SNDR) qui est de 650 000 t** de riz blanchi en 2018, il convient de mettre un accent sur les axes d'interventions suivants :

- Le renforcement des capacités des acteurs ;
- La Structuration des acteurs de la filière ;
- La Production des semences de qualité ;
- La Facilitation de l'accès aux semences de qualité ;

Tout ceci devant permettre la mise en place d'un système semencier fort qui tient compte des effets du changement climatique en vue de relever la production locale et contribuer à la diminution des importations.

(**) 800 000 tons de riz blanchi en 2020.

CHAPITRE 3

VISION, OBJECTIFS ET STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDSR

3.1 - Vision

La vision du Cameroun en matière de semences du riz est :

« La majorité des producteurs de riz utilisent des semences de qualité à partir de 2018 »

3.2 - Objectif global

L'objectif global de la Stratégie Nationale de Développement des Semences de Riz (SNDSR) est de : *« Assurer la disponibilité des semences de qualité à la majorité de producteurs de riz à l'horizon 2018 »*

3.3 - Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques (OS) de la SNDSR du Cameroun sont :

- OS1 : Structurer les acteurs de la filière semences riz
- OS2 : Renforcer les capacités des acteurs de la filière
- OS 3 : Produire des semences de qualité
- OS 4 : Faciliter l'accès aux semences de qualité.

3.4 - La mise en œuvre

3.4.1 - La réalisation des Objectifs spécifiques

L'atteinte des Objectifs Spécifiques passe par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions. Ainsi pour chaque Objectif Spécifique, les interventions suivantes seront entreprises :

- **OS 1** : Promouvoir une plateforme fonctionnelle pour les acteurs de la filière, clarifier les responsabilités et faire respecter les rôles en matière de production de semences telles que présenter dans le tableau 13 conformément à la loi semencière en vigueur.

Tableau 13 : Responsables de la production des différentes catégories des semences

CATEGORIE DE SEMENCE	BREDEER (GO)	PRE- BASE		BASE G4	CERTIFIEE
		G1, G2	G3		
RESPONSABLES	IRAD ou toutes autres institutions universitaires de recherche	IRAD	IRAD	MINADER Privé	Privé OP
INSPECTION ET CONTROLE		MINADER/ DRCQ	MINADER/ DRCQ	MINADER/ DRCQ	MINADER/ DRCQ
CERTIFICATION		MINADER/ DRCQ et services déconcentrés	MINADER/ DRCQ et services déconcentrés	MINADER/ DRCQ et services déconcentrés	MINADER/ DRCQ et services déconcentrés

- **OS 2 :** Recruter et former le personnel nécessaire (chercheurs, contrôleurs et inspecteurs..), former les organisations des producteurs et les multiplicateurs privés en techniques de production, conditionnement et commercialisation des semences, faciliter les visites d'échanges interrégionaux.
- **OS 3 :** Spécialiser certaines fermes dans la multiplication des semences de riz, intégrer progressivement le secteur privé dans le processus de production des semences de riz, appuyer la production des semences de qualité.
- **OS 4 :** Accompagner l'organisation et la structuration du circuit de commercialisation des semences de riz et créer un système d'information et de communication efficace sur la filière semences riz.

3.4.2 - Les structures de mise en œuvre

La SNDSR sera mise en œuvre par les structures suivantes :

- Le Conseil National des Semences et des Obtentions Variétales (CONSOV)
- Le MINADER et ses structures spécialisées (DRCQ, projets, fermes semencières d'Etat ...)
- L'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD), les centres de recherche universitaire et la recherche privée indépendante
- La SEMRY.
- L'UNVDA
- Les Organisations et les producteurs individuels

Les rôles et responsabilités doivent être redéfinis de manière à ce que chaque acteur respecte ses mandats et se limite à son champ d'action. De ce fait, les entités et leurs rôles respectifs devront être définis tel que présenté dans le tableau 14 suivant :

Tableau 14:Entités/Acteurs et leurs rôles

Fonction	Acteurs	Rôles	Responsables
<i>Pilotage</i>	CONSOV, MINADER, TF SNDR	Pilotage et Coordination de la filière semences riz	Président du CONSOV, SG MINADER
<i>Législation/ Régulation</i>	CONSOV, MINADER (DRCQ, DAJ), Société Civile (ONG et plateforme de producteurs)	Amendement, Suivi et mise en œuvre des textes	Ministre MINADER, Directeur DRCQ, Chef de Division des Affaires Juridiques (DAJ), Responsable Plateforme
<i>Recherche-développement</i>	IRAD, Universités, Recherche indépendante, Plateforme d'Innovations (***)	Développement et maintenance des variétés. Production de semences de pré-base	DG IRAD, Chefs département/ Universités, chercheurs indépendants, Représentants de la Plateforme
<i>Production, vulgarisation et Multiplication</i>	Privés (OP, coopératives et individus), Fermes semencières/MINADER, Sociétés para-publiques (SEMRY, UNVDA), vulgarisateurs	Production et multiplication de semences de base et certifiées	Président de coopératives, Chef de fermes, DG de sociétés, DDA, DOPA

<i>Contrôle et Inspection</i>	DRCQ et démembrements régionaux de Contrôle et de la Certification	Contrôle et inspection tout au long de la chaîne de production et de commercialisation	Directeur DRCQ et Chefs de Services régionaux
<i>Conditionnement, Commercialisation et Distribution</i>	Privé : Agro-dealers, Coopératives, transporteurs	Conditionner, assurer le marketing, distribuer des semences.	ANOR, Président de Coopératives, représentant agro-dealers
<i>Suivi et Evaluation de la stratégie</i>	MINADER/DEPC, DOPA, DDA, DESA, Plateforme des OP, IRAD	Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie	Directeurs DEPC, DOPA, DDA, DESA, Président des plateformes des OP, DG IRAD
<i>Recherche de Financement</i>	MINADER, IRAD, MINEPAT, MINFI, Recherche Privée, universités, Plateforme des producteurs	Identifier et négocier des financements	MINADER, IRAD, MINEPAT, MINFI, Recherche Privée, universités, Plateforme des producteurs

(***) : Plateforme d'innovations = producteurs, consommateurs, vulgarisateurs et agro-dealers

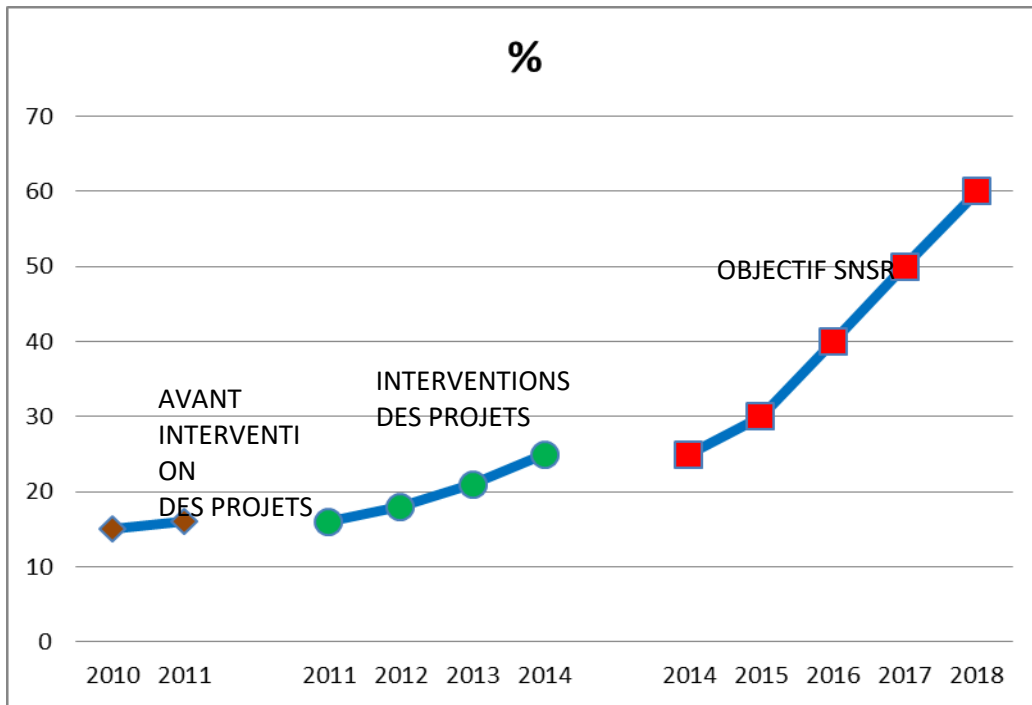
CHAPITRE 4

DETERMINATION DES OBJECTIFS, IDENTIFICATION DES GAPS ET DEFINITIONS DES PRINCIPES STRATEGIQUES

4.1 - Détermination des Objectifs et Identification des Gaps

Les objectifs de la SNDSR découlent de celui de la SNDR qui est de produire 650 000 tonnes de riz blanchi, correspondant à 1,1 millions de tonnes de paddy en 2018. Sur la base des rendements obtenus au niveau des différents centres de production des semences souches, de pré-base, de base et de semences certifiées, les objectifs pour chaque catégorie de semences ont été fixés suivant l'hypothèse de renouvellement de semences tous les deux ans par les riziculteurs. Cette hypothèse correspond au maximum de production auquel le Cameroun fera face. En 2011, 15% des ménages des riziculteurs utilisait les semences certifiées de riz (enquête agricole MINADER, 2011). Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDR de nombreux projets interviennent dans le secteur de production de semence du riz (PRODERiP, PADFA, CFC, FPRIA, Sustainable Seed Systems Research for Development (SSSR4D), etc...). Ainsi, ces multiples interventions ont augmenté considérablement l'utilisation des semences certifiées à un niveau estimé à 25% en 2014. L'objectif de la SNDSR est de porter ce taux à au moins 60% en 2018 (voir figure 3).

Figure 3: Evolution estimative du taux d'accroissement de l'utilisation des semences certifiées de riz



Les tableaux 15,16 et 17 ci-après présentent les quantités des semences par catégorie nécessaires pour atteindre l'objectif de 650 000t de riz blanchi en 2018 en fonction des écologies.

Hypothèse : La production varie suivant les écologies et sera assurée en partie par les semences certifiées du secteur formel et secondairement par le secteur informel. Les bases de calculs sont les suivantes :

- **Riz pluvial :** Le taux de renouvellement retenu est de 1 fois tous les 2 ans, le taux d'utilisation des semences de qualité est estimé à 70% en 2018, soit une superficie de production de paddy à emblaver de 195 300 ha. Le ratio pour le semis est de 40 kg par ha. Le rendement est estimé à 2 t/ha pour les semences de pré-base et de 2,5 t/ha pour les semences certifiées.
- **Riz de bas fond :** Le taux de renouvellement retenu est de 1 fois tous les 2 ans. Le taux d'utilisation des semences de qualité est estimée à 50% d'ici 2018, soit une superficie emblavée en semences certifiées de 15 000 ha. Le ratio pour le semis est de 30 kg par ha.

- **Riz irrigué** : Le taux de renouvellement retenu est de 1 fois par an. Le taux d'utilisation des semences de qualité est estimée à 80% d'ici 2018, soit une superficie emblavée en semences certifiées de 26 400 ha. Le ratio pour le semis est de 25 kg par ha.

Tableau 15 : Ecologie Pluviale – Estimation des quantités des semences de base et certifiées qui seront disponibles entre 2015 et 2018 à partir des semences de pré-base produites en 2014.

Catégorie de Semence	2014	2015	2016	2017	2018
PRE BASE (kg)	437.5	875			
BASE (kg)		8750	17500		
CERTIFIE R1 (t)			175	350	
CERTIFIE R2 (t)				3500	7000

Tableau 16 : Ecologie de Bas Fond - Estimation des quantités des semences de base et certifiées qui seront disponibles entre 2015 et 2018 à partir des semences de pré-base produites en 2014.

Catégorie de Semence	2014	2015	2016	2017	2018
PRE BASE (kg)	3	6			
BASE (kg)		150	300		
CERTIFIE R1 (t)			7.5	15	
CERTIFIE R2 (t)				375	750

Tableau 17 : Ecologie Irriguée - Estimation des quantités des semences de base et certifiées qui seront disponibles entre 2015 et 2018 à partir des semences de pré-base produites en 2014.

Catégorie de Semence	2014	2015	2016	2017	2018
PRE BASE (kg)	0.33	0.66			
BASE (kg)		33	66		
CERTIFIE R1 (t)			3.3	6.6	
CERTIFIE R2 (t)				330	660

NB : Le taux de renouvellement des semences par écologie est fixé en fonction des éléments suivants :

- Avant l'introduction de la gamme des NERICA au Cameroun, la culture du riz pluvial de plateau était pratiquée seulement dans la zone de Tonga. L'introduction récente de la culture et l'approvisionnement en semences par les services de la recherche justifient le taux de 70% de renouvellement des semences par les producteurs.
- La pratique de la riziculture de bas fond plus ancienne se caractérise par l'utilisation des pratiques traditionnelles et des variétés locales. Le taux d'utilisation des semences certifiées par ceux des producteurs impliqués dans cette activité reste très bas. Pour cette raison, il est estimé un taux de renouvellement des semences de 50% dans cette écologie à l'horizon 2018.
- En condition de riziculture irriguée, généralement développée autour des grandes structures étatiques (SEMRY et UNVDA), leurs interactions avec les agriculteurs facilitent l'accès de ces derniers aux semences certifiées. Raison pour laquelle le taux de renouvellement est estimé à 80%.

Les tableaux 18, 19 et 20 suivants présentent les objectifs et gaps de production par catégorie de semences et par écologie.

Tableau 18 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture pluviale

Année	Superficie à cultiver d'après la SDR (ha)	Superficie à couvrir avec les semences de qualité (ha)	Semences Certifiées (t)			Semences de Base (t)			Semences Pré-base (G2) (t)		
			Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap
2014	75000	52500	3528	43,75	3484,3	99,12	4,375	94,745	1,9152	0,44	1,4752
2015	126000	88200	4956	87,5	4868,5	127,68	8,75	118,930	2,3436	0,875	1,4686
2016	177000	123900	6384	1925	4459,0	156,24	17,5	138,740			
2017	228000	159600	7812	3850	3962,0						
2018	279000	195300									

Tableau 19 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture bas fond

Année	Superficie à cultiver d'après la SDR (ha)	Superficie à couvrir avec les semences de qualité (ha)	Semences Certifiées (t)			Semences de Base(t)			Semences Pré-base (G2) (t)		
			Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap
2014	14800	2960	111,6	1,875	109,725	1,4208	0,15	1,2708	0,01607	0,006	0,011856
2015	18600	3720	201,6	3,75	197,85	1,7856	0,3	1,4856	0,02903	0,012	0,020256
2016	22400	6720	393	195	198	3,2256	0,6	2,6256			
2017	26200	13100	450	390	60						
2018	30000	15000									

Tableau 20 : Objectifs de production des semences de riz et gaps à combler en riziculture irriguée

Année	Superficie à cultiver d'après la SDR (ha)	Superficie à couvrir avec les semences de qualité (ha)	Semences Certifiées (t)			Semences de Base (t)			Semences Pré-base (G2) (t)		
			Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap	Quantité requise	Quantité disponible	Gap
2014	27400	21920	691,2	0,825	690,375	4,3488	0,000165	4,348635	0,022752	0,00033	0,02242
2015	28800	23040	724,8	84,11	640,69	4,5504	0,33	4,2204	0,02376	0,00066	0,02310
2016	30200	24160	758,4	168,3	590,1	4,752	0,066	4,686			
2017	31600	25280	792	336,6	455,4						
2018	33000	26400									

Les gaps en ressources humaines ont été estimés sur la base de ratio en recherche, encadrement et production, selon les catégories de semences de riz.

Tableau 21 : Les gaps en ressources humaines

	<i>Situation actuelle</i>	<i>Besoins</i>	<i>Gap</i>
<i>Chercheurs</i>	9	22	13
<i>Techniciens de recherche</i>	2	60	58
<i>Agents de contrôle de qualité****</i>	30	70	40
<i>Encadreur spécialisés</i>	100	300	200

****Toutes cultures confondues

4.2 - Principes stratégiques

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Semences de Riz sera basée sur les principes suivants :

- Structuration et organisation de la filière semences de riz en s’assurant du respect des rôles et responsabilités assumés par chaque acteur dans la chaîne de valeur.
- Renforcement des capacités de tous les intervenants (formations, infrastructures équipements, financements,...).
- Amélioration de l’accessibilité aux semences de qualité à tous les producteurs de riz des différentes écologies.

4.3 - Le Cadre de financement

Le financement de la SNDSR se fera à travers :

- Le Gouvernement via le MINADER (le Fonds Semencier) et le MINRESI (l’IRAD)
- D’autres partenaires financiers via le lobbying avec les Notes Conceptuelles qui seront développées à partir de la SNDSR et qui cadreront avec leurs champs d’interventions.

CHAPITRE 5

INTERVENTIONS

Sur la base des faiblesses et gaps identifiés, les interventions envisagées pour l'atteinte des objectifs de la SNDSR sont présentées ci-après:

- a) Pour la législation, les institutions, les aspects politiques, le contrôle et la certification :
 - Redynamiser le CONSOV
 - Elargir l'effectif des contrôleurs et inspecteurs semenciers de riz
 - Renforcer les capacités des agents chargés du contrôle de qualité des semences
 - Doter les services de contrôle de moyens logistiques
 - Actualiser le catalogue des variétés

- b) Pour le développement des variétés et la production des semences
 - Recruter et former le personnel chercheur et technique dans les centres de recherche
 - Utiliser des chercheurs spécialisés indépendants sur une base compétitive
 - Susciter un intérêt national pour la production compétitive du riz local et la consommation
 - Conserver la ressource génétique rizicole
 - Relever le taux d'utilisation des semences de qualité
 - Favoriser l'accès des producteurs aux crédits de campagne
 - Structurer la filière production des semences par la mise en place d'un système durable de production de toutes les catégories des semences de riz
 - Mettre à jour la carte variétale et la diffuser

- c) Pour la commercialisation, offre, distribution, accès aux semences de qualité
 - Accompagner l'organisation et la structuration du circuit de commercialisation des semences de riz
 - Créer un système d'information et de communication efficace sur la filière semences riz
 - Assurer la pérennisation de la production des semences de pré-base et de base de riz

Les détails de ces interventions sont fournis dans les matrices ci-dessous avec la répartition des rôles entre le gouvernement, le secteur privé/les organisations de la Société Civile et les producteurs.

5.1-Législation, Institutions, Politiques, Contrôle et Certification

Interventions	Détails	Rôles et responsabilités		
		Gouvernement	Secteur Privé/OSC	Agriculteurs
Création d'une plateforme des acteurs de la filière	Mettre en place des cadres de concertation	<i>MINADER et CONSOV suscitent la mise en place des structures dans les pôles rizicoles</i>	<i>Mobiliser et contribuer à la sensibilisation des membres pour une meilleure adhésion</i>	
	Créer des structures décentralisées			
	Opérationnaliser la plateforme			
Actualisation et diffusion du catalogue des variétés	Recenser les variétés et compléter le catalogue avec leurs caractéristiques	<i>IRAD et MINADER vulgarisent le catalogue</i>	<i>Exploiter le catalogue</i>	
	Vulgariser le catalogue			
Redynamisation du CONSOV	Attirer l'attention de la Direction en charge du contrôle et de la certification (DRCQ) sur une note d'information à adresser au Ministre en charge de l'Agriculture pour lui faire part de la situation actuelle.	Le groupe de travail doit se rapprocher de la DRCQ afin d'avoir les informations en temps réel sur le CONSOV	Faire un plaidoyer pour la redynamisation du CONSOV	S'organiser afin de mieux se faire représenter
		Le groupe de travail devra par la suite adresser une note d'information au MINADER		
	Attirer l'attention de la DRCQ sur l'élaboration d'un projet d'arrêté fixant le montant des indemnités de session des membres statutaires du CONSOV et ceux invités à titre consultatif tel que prévu par l'article 7 du décret n° 2005/153 du 4 mai 2005 portant création, organisation et fonctionnement du CONSOV	Le MINADER doit convoquer une session du CONSOV car conformément à l'article 8 (1) du décret N°2005/153 du 04 Mai 2005 portant création, organisation et fonctionnement du CONSOV, il doit siéger au moins deux fois par an. La dernière session s'est tenue en 2010		
		La DRCQ doit préparer le projet de texte		
	Intégrer le riz dans la liste des spéculations prioritaires éligibles au financement du Fonds Semencier	le groupe de travail en collaboration avec la DDA et la DEPC doit faire un plaidoyer auprès de l'Ordonnateur dudit fonds		

		(MINADER)		
Augmentation de l'effectif des contrôleurs et inspecteurs semenciers de riz	Affecter le personnel dans les structures concernées pour les contrôles officiels.	Le Ministre en charge de l'agriculture devrait procéder à l'affectation rationnelle du personnel et a leur désignation pour la prestation de serment	Designier les responsables chargés du contrôle interne de qualité	Designier les responsables chargés du contrôle interne de qualité
	Affecter le personnel des fermes semencières du MINADER et de l'IRAD pour le contrôle de qualité interne de semences	Les délégués régionaux et les chefs des centres doivent affecter les responsables pour le contrôle interne.		
Révision et vulgarisation des textes liés à l'activité semencière	Proposer les amendements	Le MINADER pilote cette révision avec les structures compétentes en matière juridique	Respecter les textes et appuyer au lobbying	
	Vulgariser les textes au niveau des semenciers			
Renforcement des capacités des agents chargés du contrôle de qualité des semences	Former le personnel dans les structures concernées pour les contrôles officiels.	Organiser les sessions de formations spécifiques pour le contrôle de qualité des semences	Faire former leurs personnels chargés de contrôle interne de qualité	Faire former leurs personnels chargés de contrôle interne de qualité
		Organiser des voyages d'études dans les pays où de telles expériences fonctionnent		
	Former le personnel des fermes de semencières du MINADER et de l'IRAD pour le contrôle de qualité interne de semences	Organiser les sessions de formations spécifiques pour le contrôle interne des semences		
Dotation des services de contrôle des moyens logistiques	Acquisition du matériel roulant et des troussees d'inspection des champs semenciers	Le MINADER devra équiper les services de contrôle et d'inspection en matériel roulant et troussees d'inspection	Acquérir un équipement minimum pour le contrôle de qualité	Acquérir un équipement minimum pour le contrôle de qualité

5.2- Développement des variétés et la production des semences

Interventions	Détails	Rôles et responsabilités		
		<i>Gouvernement</i>	<i>Secteur Privé/OSC</i>	Producteurs de riz
Recrutement et formation du personnel chercheur et technique dans les centres de recherche	Recruter et/ou former les généticiens sélectionneurs, spécialistes en protection des plantes, biotechnologues, spécialistes en technologie post récolte) et les techniciens	MINRESI et MINADER par les financements	partenariat public –prive, former leurs personnel	Partenariat pour recherche et développement
Utilisation des chercheurs spécialisés indépendants sur la base compétitive	Faire appel aux compétences extérieures, ONG, universités et consultants	Signature des accords et conventions de partenariat y compris avec le secteur privé local	Partenariat publique-privé	Partenariat pour recherche et développement
Eveil d'un intérêt national pour la production compétitive du riz local et la consommation	Organiser des journées portes ouvertes dans les stations de recherche et dans les fermes du MINADER, expositions, foires, (régions arrondissements), mettre en place des parcelles de démonstration et des champs écoles, et des séances de dégustation.	MINADER/ UNVDA, SEMRY, Projets et Programmes, MINRESI/CRI, IRAD, par les financements et la mise en œuvre	ONG , plateformes Participation aux foires, expositions...	Participation aux foires, expositions...
	Lever progressivement l'exonération des impôts sur les importations du riz pour promouvoir la compétitivité du riz local	MINCOMERCE, MINFI pour l'élaboration des textes et politiques	Plaidoyer	Plaidoyer
Conservation de la ressource génétique rizicole	Créer ou réhabiliter et équiper les chambres froides existantes	IRAD en créant une ligne budgétaire spécifique pour la maintenance et la conservation des variétés de riz	Participer a la conservation in-situ des variétés de riz	Participer a la conservation in-situ des variétés de riz

		MINADER construit et équipe des infrastructures de conservation dans les régions		
	Création des services spécifiques de maintenance des variétés de riz a l'IRAD	IRAD en créant une ligne budgétaire spécifique pour la maintenance de la ressource génétique		
	Allouer des ressources financières pérennes à la maintenance des variétés (semences de base et pré-base) et la conservation de la ressource génétique	IRAD en créant une ligne budgétaire spécifique pour la maintenance et la conservation de la ressource génétique	Participer a la conservation in-situ des variétés de riz	Participer a la conservation in-situ des variétés de riz
Mise à jour et diffusion de la carte variétale	Compléter la carte et la vulgarisée	IRAD, MINADER, Chercheurs actualise la carte existante	Contribuer à sa diffusion	
Augmentation du taux d'utilisation des semences certifiées	Sensibiliser les producteurs a l'utilisation des semences certifiées	IRAD et MINADER en réalisant les activités de valorisation des semences certifiées de riz (parcelle de démonstration, séance décortilage, les champs écoles,) dans les zones a faible taux d'utilisation	Contribution et Participation aux foires, expositions, démonstrations...	Contribution et Participation aux foires, expositions, démonstrations ...
	Spécialiser certain producteurs de paddy a la production des semences certifiées (champs semenciers communautaire)	IRAD et MINADER Renforcement des capacités techniques, matérielles et financières	Contribution	Contribution
Facilitation de l'accès des producteurs de semences aux crédits de campagne	Sensibiliser les micro-finances à s'intéresser aux activités de la filière riz	MINADER et IRAD Organiser les rencontres d'échanges (fora, agri show) MINADER Renforcer le capital des	Plaidoyer	Plaidoyer

		EMF en leur octroyant les fonds spécifiques pour le financement des activités liées aux semences de riz		
Structuration de la filière production des semences	Spécialisation de certaines fermes dans la multiplication des semences de riz	MINADER, IRAD et PTF s'impliquent avec leurs rôles respectifs		
	Intégration progressive du secteur privé dans le processus de la production	MINADER, IRAD et le Fonds Semencier en les accompagnants par le renforcement de capacités techniques, matérielles et financières	semenciers privés	semenciers privés
Promotion de la production des semences de qualité	Mettre en place un système de communautaire de production des semences de qualité			
	Mettre en place un système de soutien à la production des semences de qualité			
	Formation des formateurs dans la production des semences de qualité			
Facilitation des échanges interrégionaux sur les innovations	Participer aux rencontres régionales et interrégionales entre les pays et régions			
	Participer à la mise en place des réseaux régionaux etc.			
Pérennisation de la production de semences de pré-base et de base de riz	Allouer des ressources permanentes à la production des semences de pré-base et de base.	Affecter à la production des semences de pré-base et de base un pourcentage de la redevance liée à l'activité semencière.		

5.3 - Commercialisation, offre, distribution, accès

Interventions	Détails	Rôles et responsabilités		
		<i>Gouvernement</i>	<i>Secteur Privé/OSC</i>	<i>Agriculteurs</i>
Organisation et structuration du circuit de commercialisation des semences du riz	Promouvoir une plateforme pour les acteurs de la filière semences riz	Facilite la création et accompagne les acteurs dans leur structuration	Adhérer et collaborer à l'esprit de création de la plateforme	Adhérer et collaborer à l'esprit de création de la plateforme
	Soutenir la création des centres de conditionnements surtout dans les grands basins de production	-Sensibiliser les acteurs a la création de ces centres -Soutien financier aux coopératives dans la réalisation des infrastructures de conditionnement des semences	Adhérer à l'initiative et contribuer à la réalisation des centres de conditionnement des semences	Adhérer à l'initiative et contribuer à la réalisation des centres de conditionnement des semences
	Renforcer les capacités des acteurs sur le conditionnement des semences	-Développer les manuels de formation pour les différentes thématiques -Organiser les ateliers de formation	Participer aux formations	Participer aux formations
	Renforcer les capacités des acteurs en stratégies de marketing	-Développer les manuels de formation et business plans -Organiser les ateliers de formation	Participer aux formations	Participer aux formations
	Mettre en place une base de données sur les activités de la filière semences riz au Cameroun	-MINADER Finance la collecte et le traitement de données	-Contribuer a la collecte des informations -Fournir des informations fiables	-Contribuer a la collecte des informations -Fournir des informations fiables
Création d'un système d'information et de communication	Acquérir les espaces publicitaires dans les medias	-Créer des espaces publicitaires dans les medias officielles et les radios communautaires pour promouvoir l'activité semencière riz au Cameroun -Mise en place d'un système d'alerte rapide	Financer la production et la diffusion des émissions	Feedback de l'utilisation des technologies en matière semencière riz

efficace sur la filière semences riz		sur les semences du riz		
	Elaborer les supports publicitaires sur les variétés et les itinéraires techniques	Assurer l'élaboration et la diffusion des supports publicitaires	Financer la production et la diffusion des supports publicitaires	-Participer a la diffusion des supports publicitaires -Relais des informations au niveau communautaire
	Mise en place des cybers semences dans les grands bassins de production		Faciliter la création et la gestion d'un site web	
	Inciter la création des points de vente dans les grands bassins de production,	-Sensibiliser les réseaux sur l'importance de la création des points de ventes surtout dans les grands bassins de riziculture -Soutenir la création des points de ventes agréés	Créer, gérer et animer les points de ventes agréés	Créer, gérer et animer les point de ventes agréés
Mise sur pied d'un mécanisme d'accès des riziculteurs aux semences de qualité	Promouvoir l'utilisation des semences certifiées à travers « l'approche booster »	Elaborer et financer le projet,		
	Faciliter l'acquisition des semences certifiées par les producteurs (subventionner l'acquisition des semences à travers l'approche voucher + micro-finance)	Elaborer et financer le projet		

Références

- ECAM 3, 2008 ; Rapport de l'Enquête de Consommation auprès des Ménages au Cameroun.
- FAO, 2010 ; Base de données relative aux Statistiques Agricoles pour l'Afrique sur le site FAOSTAT.
- IRAD, 2012 ; Le Plan Stratégique 2012.
- IRAD, 2012; Rice Development Hubs for Cameroon.
- MINADER, 2009 ; La Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rizicole.
- MINADER, 2011 ; Rapport des Enquêtes sur les Statistiques Agricoles au Cameroun.